



DECISION DU MAIRE
N° 2023-13

Commune de CREVIN
Département d'Ille-et-Vilaine

Étude d'aménagement VRD et Paysage
Projet d'extension du cimetière communal

Monsieur le Maire de CREVIN,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020, donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, de travaux, de fournitures et de services, d'un montant maximum de 50 000 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

DECIDE

Article 1 : Une mission d'étude d'aménagement VRD et Paysage en vue de l'extension du cimetière communal de CREVIN est confiée au bureau d'étude ABE Atelier Bouvier Environnement, sis 12 allée de la Grande Egalonne à PACE (35740), pour un montant total de 4 873,00 € HT.

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil municipal et un extrait fera l'objet d'un affichage en Mairie.
Une copie sera adressée à Monsieur le Préfet du Département d'Ille-et-Vilaine.

A CREVIN, le 25 avril 2023

Le Maire,
Daniel GENDROT



Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Affiché le 27 AVR. 2023
ID : 035-213500903-20230425-202313-AU